

lundi 26 janvier 2026

# Soutien au signalement rétrospectif - ABES - 2026

Depuis 2010, l'Abes encourage financièrement les opérations de signalement rétrospectif (rétroconversion et catalogage rétrospectif) afin d'enrichir le catalogue Calames et de valoriser certains fonds documentaires identifiés pour leur rareté ou leur richesse patrimoniale.

## Appel à projets annuel

### Important

*Cet appel à projet est lancé dans le contexte de la Loi spéciale 2026, en attente du budget 2026 de l'Etat. Ce régime budgétaire ne permet pas de versement de subventions en dehors d'engagements contractuels déjà pris, ou de réponse à une nécessité de continuité essentielle des services publics. Conformément aux directives du Ministère du budget et des Comptes publics, l'Abes ne pourra annoncer les lauréats ni verser les sommes attribuées avant la fin de la période des « services votés », prévue par les textes en l'absence de loi de finances pour 2026.*

Lors de son dernier comité de pilotage, le GIS CollEx-Persée a validé une enveloppe de 500 000€ pour soutenir le signalement rétrospectif dans Calames et dans le Sudoc. Ce budget double la somme déjà consacrée à cette action sur le budget de l'Abes.

Le GIS CollEx-Persée participera au processus de préparation des appels à projet et de sélection des candidatures. En conséquence, le calendrier des appels à projet pour le signalement rétrospectif dans Calames et dans le Sudoc a été décalé.

L'Abes invite les établissements du réseau Calames à déposer leurs demandes de subvention pour un soutien à des opérations de signalement rétrospectif, en remplissant ce formulaire.

Afin de faciliter la préparation des réponses, le questionnaire complet est à leur disposition.

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 13 février 2026.

En savoir plus : [présentation du dispositif](#)

